

En 1965, la répartition des chômeurs dans les diverses régions n'était pas uniforme. La région de l'Atlantique, qui ne comptait que 8.6 p. 100 de la main-d'œuvre globale, a répondu pour 16.1 p. 100 des sans-travail et le Québec, qui comptait 28.3 p. 100 de la main-d'œuvre, est intervenu pour 38.9 p. 100 des chômeurs. Par contre, l'Ontario et les provinces des Prairies, comptant respectivement 36.6 et 17.2 p. 100 de la main-d'œuvre ne se partageaient que 23.6 et 11.1 p. 100, respectivement, des sans-travail. En Colombie-Britannique, les proportions s'établissaient à 9.3 p. 100 de la main-d'œuvre et 10 p. 100 des chômeurs. Cette répartition inégale des sans-travail, constatée aussi en 1946, s'est reflétée dans les taux régionaux du chômage dont la répartition moyenne s'établissait comme il suit en 1965: région de l'Atlantique, 7.4 p. 100; Québec, 5.4; Ontario, 2.5; Prairies, 2.5; Colombie-Britannique, 4.2.

#### 6.—Estimations de l'emploi et du chômage, par région, 1946 et 1956-1965

Nota.—Les chiffres comparables de 1947-1955 figurent dans l'Annuaire de 1962, p. 775.

Année	Atlantique		Québec		Ontario		Prairies		Colombie-Britannique	
	Emploi	Chômage	Emploi	Chômage	Emploi	Chômage	Emploi	Chômage	Emploi	Chômage
	(milliers)									
1946 <sup>1</sup>	392	23	1,283	54	1,654	48	947	21	390	16
1956..	489	31	1,535	80	2,096	51	976	22	489	14
1957..	492	45	1,576	101	2,161	77	992	27	509	27
1958..	469	67	1,582	153	2,142	122	1,013	43	501	47
1959..	482	59	1,620	138	2,198	103	1,049	35	521	36
1960..	492	59	1,639	164	2,249	128	1,069	47	516	48
1961..	507	64	1,652	168	2,269	132	1,100	53	527	49
1962..	518	62	1,713	139	2,317	105	1,129	46	551	39
1963..	522	55	1,762	142	2,382	94	1,138	44	571	39
1964..	542	46	1,827	124	2,473	83	1,162	37	605	34
1965..	566	45	1,912	109	2,548	66	1,196	31	639	28

<sup>1</sup> Sans Terre-Neuve.

### Section 3.—Statistique de l'emploi\*

#### Sous-section 1.—Statistique de l'emploi, des gains et de la durée du travail

Les données statistiques mensuelles sur l'emploi sont recueillies auprès des grandes entreprises depuis 1921, année où l'on a institué une enquête visant à établir des nombres-indices de l'emploi pouvant servir d'indicateurs économiques courants. En 1941, on a élargi le cadre de l'enquête pour obtenir des renseignements sur les bordereaux de paie et les salaires et traitements par personne. En 1944, on en a élargi la portée de nouveau afin d'établir des données sur les heures de travail et les salaires hebdomadaires et horaires. Pendant la guerre aussi, on a établi des chiffres distincts pour les hommes et pour les femmes au travail.

A partir des éditions de janvier 1966, les données présentées dans les publications *Employment and Average Weekly Wages and Salaries* et *Man-Hours and Hourly Earnings* sont calculées sur une base révisée. Une série chronologique (n° de catalogue 72-504F) présente, selon la base révisée, la statistique mensuelle et annuelle depuis 1961-1965 et le cadre en sera reporté jusqu'à 1957. La révision implique la publication d'indices de

\* Rédigé à la Section de l'emploi, Division du travail, Bureau fédéral de la statistique.